



MUSE



MONTPELLIER UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE

EXPLORE

Appel
à mobilité(s)
internationale(s)
2018



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



CONTEXTE

Au printemps 2017, l'Etat validait les propositions faites par un consortium de 19 établissements, emmené par l'Université de Montpellier, en vue de créer à Montpellier une université de recherche intensive de rang international : l'initiative I-SITE Montpellier Université d'Excellence (MUSE), développée dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Avec une importante concentration scientifique autour des enjeux ciblés « NOURRIR - PROTÉGER - SOIGNER », MUSE fédère une communauté scientifique, institutionnelle et économique pour répondre aux défis majeurs et interdépendants de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et de l'Accord de Paris sur le climat.

Conformément aux objectifs de l'initiative, MUSE lance EXPLORE, un programme destiné à soutenir les mobilités à l'international.

OBJECTIF GENERAL

FAVORISER LES ÉCHANGES ET LES COLLABORATIONS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ ET LA VISIBILITÉ DU SITE ET CONTRIBUER À LA STRUCTURATION D'INITIATIVES

Le programme de mobilité(s) internationale(s) EXPLORE privilégie les collaborations vers des partenaires stratégiques choisis en commun par les membres de MUSE. Conformément aux recommandations du jury IDEX-ISITE, il met également en avant les dispositifs internationaux à l'étranger portés par les institutions du consortium de MUSE, au premier rang desquels ceux de l'IRD et du CIRAD.

En 2018¹, le premier appel à mobilité(s) EXPLORE financera :

Modalité 1 : Des mobilités pour un public cible mentionné ci-après (enseignant, enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, ingénieur, technicien ou personnel administratif), dont la provenance ou la destination correspondent aux cibles stratégiques internationales du consortium de MUSE présentées en annexe 1 ;

Modalité 2 : La mobilité de binômes composés d'un agent d'un organisme de recherche maîtrisant bien le partenariat international réalisant une mission conjointe avec un agent « néo-sortant » (enseignant, enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, ingénieur, technicien ou personnel administratif). Ces mobilités en binômes visent à valoriser, promouvoir ou renforcer les dispositifs existants à l'étranger ou à explorer de nouvelles perspectives (voir liens vers les outils de partenariats existants en annexe 2).

¹ A l'occasion du présent appel à mobilité(s) lancé en février 2018 et d'un second appel à mobilité(s) qui sera lancé à la rentrée 2018, couvrant la période scolaire 2018-2019.

Construisant l'université de demain qui gardera un caractère ouvert et non exclusif, et outre les deux priorités précédentes, tout projet répondant aux conditions et objectifs généraux de cet appel et présentant une valeur ajoutée exceptionnelle pour l'I-SITE MUSE pourra être considéré pour financement.

DESTINATIONS ET PROVENANCES

MUSE observera pour son programme de mobilité(s) une préférence marquée mais non exclusive pour les universités ou partenaires (y compris non-académiques) privilégiés et pour les zones géographiques et pays cibles (voir annexes 1 et 2), en lien avec le programme scientifique (voir annexe 3).

PUBLIC CONCERNÉ

Le programme de mobilité(s) internationale(s) EXPLORE s'adresse :

- aux **Doctorants** : pour des mobilités ENTRANTES et SORTANTES ayant pour objectif l'exploration de projets de collaboration avec les partenaires stratégiques MUSE pour des travaux en vue de **préparer un projet professionnel post-thèse** ;
- aux **Enseignants, Enseignants-Chercheurs et Chercheurs** (titulaires ou contractuels) : pour des mobilités ENTRANTES et SORTANTES ;
- aux **Ingénieurs, Techniciens, Personnels administratifs** (titulaires ou contractuels) : pour des mobilités SORTANTES uniquement.

Toute mobilité ENTRANTE nécessite **une invitation** par une structure d'enseignement et/ou de recherche du périmètre MUSE.

Toute mobilité SORTANTE nécessite un **visa d'approbation** du directeur de la structure d'enseignement et/ou de recherche du périmètre MUSE (pour les Doctorants, Enseignants, Enseignants-Chercheurs et Chercheurs) ; ou du supérieur hiérarchique pour les Ingénieurs, Techniciens, et personnels administratifs des membres du consortium MUSE.

Le bénéficiaire de la mobilité n'est soumis à aucune condition de nationalité. Dans le cas des mobilités ENTRANTES, le bénéficiaire doit nécessairement être salarié (ou inscrit dans, pour le cas des doctorants) d'une institution.

MOYENS

L'enveloppe financière de ce **premier programme EXPLORE 2018** est de **540 000€** et provient des contributions de l'I-SITE MUSE et de ressources propres de l'Université de Montpellier, du CIRAD, et de l'IRD.

PROJETS ÉLIGIBLES

Pour être éligible, le projet soumis doit être :

- Cohérent avec la vision scientifique d'ensemble de MUSE, orientée autour des 3 enjeux sociétaux « Nourrir – Protéger – Soigner », et ouverte à toutes les thématiques/disciplines pouvant y contribuer (voir annexe 3) ;
- Déposé dans le cadre d'une structure de recherche et/ou de formation du périmètre MUSE ;
- Distinct des mobilités relevant des institutions dont la mobilité internationale est le cœur de métier (CIRAD, IRD, CIHEAM-IAMM).

N.B. : le financement de mobilités ayant pour objectif la participation à un colloque ou une conférence est exclu du dispositif EXPLORE.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES INITIATIVES

Outre les critères de cohérence et de qualité du projet, les critères de sélection suivants seront pris en compte :

- Par son caractère **exploratoire**, l'apport d'une valeur ajoutée pour l'I-SITE MUSE (renforcement de l'excellence, acquisition de nouvelles compétences, innovation) ;
- Le développement de partenariats avec des acteurs publics et privés dans les domaines de la formation, de la recherche, et de la valorisation, ou pour l'innovation pédagogique et organisationnelle ;
- L'effet collaboratif induit au sein de l'I-SITE MUSE par le projet de mobilité (2 structures formation et/ou recherche du périmètre MUSE impliquées par exemple) ;
- L'engagement des structures accueillantes et sortantes dans l'échange, en particulier en termes de ressources humaines et financières mobilisées.

AIDES ET DISPOSITIFS

Le dispositif de mobilité(s) internationale(s) EXPLORE finance des indemnités, composées :

- (1) d'une indemnité journalière, variable en fonction du pays de destination (voir [Arrêté du 3 juillet 2006](#) fixant les taux des indemnités de mission), et **plafonnée à 30 indemnités journalières** quelle que soit la durée totale de la mobilité, et ;
- (2) de la prise en charge des frais de transport (sur **frais réels** et dans la limite de 2 aller-retours par bénéficiaire) plafonnés aux montants suivants :

Distance en km ⁽²⁾	Allocation voyage maximale par mobilité (en EUROS)
0-999	600
1 000-7 999	1 300
> 8 000	2 000

² Distance entre point de départ et point d'arrivée, calculée grâce à l'outil développé par la Commission européenne http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr

Destinées à couvrir les frais additionnels liés à la mobilité, ces indemnités ne peuvent en aucun cas financer de la masse salariale.

OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES

Les candidats retenus devront signer une charte au moment de l'acceptation de financement précisant les attendus en termes de communication au cours de leur séjour, de représentation de l'I-SITE MUSE ou de retour d'expérience (compte-rendu d'activité à transmettre à MUSE) à l'issue de leur mobilité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidatures seront déposées électroniquement via le portail de soumission dédié sur le site muse.umontpellier.fr rubrique [Programme de Mobilité\(s\) Internationale\(s\)](#). Afin de valider le dépôt, toutes les pièces demandées devront être fournies.

Constitution du dossier de candidature

- Formulaire de candidature complété ;
- Visa d'approbation du directeur de structure d'enseignement et/ou de recherche d'affectation du candidat, ou du supérieur hiérarchique pour les personnels administratifs ;
- Lettre d'invitation du directeur de structure d'enseignement et/ou de recherche d'accueil.

Evaluation des candidatures – Après une analyse administrative des dossiers par l'équipe exécutive de MUSE, les candidatures seront transmises pour évaluation à une commission d'évaluation.

La commission d'évaluation est composée des membres du bureau du Conseil Académique de l'Université de Montpellier (10 membres), des représentants des pôles de MUSE (5 membres), et de représentants des établissements membres du consortium MUSE (8 membres). La commission d'évaluation produira une évaluation des candidatures éligibles et proposera un classement soumis au Conseil de MUSE (Board) pour décision finale.

CALENDRIER

- Date de lancement de l'appel à candidatures EXPLORE : 20 février 2018
- **Date limite de soumission des dossiers de candidature : 9 avril 2018** (à midi heure de Paris)
- Analyse d'éligibilité des dossiers de candidatures : 10-16 avril 2018
- Évaluation des dossiers : 17 avril-14 mai 2018
- Annonce des **résultats** aux candidats : **juin 2018**
- Engagements des Mobilités : depuis l'annonce des résultats jusqu'au 28/02/2019 au plus tard



Annexe 1

Liste des zones, pays cibles et institutions privilégiées MUSE (Modalité 1)

Rappel : cette liste exprime une préférence, pas une exclusivité

Zones géographiques, pays cible et institutions* (le cas échéant)
partenaires privilégiés du programme EXPLORE

<p>EUROPE ET BASSIN MEDITERRANEEN dont : Allemagne (<i>Université d'Heidelberg</i>) Espagne (<i>Université de Barcelone</i>) Maroc (<i>Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Rabat</i>) Pays Bas (<i>Université de Wageningen</i>) Royaume Uni (<i>Université d'Oxford</i>) Suède (<i>Université d'Uppsala</i>) Suisse (<i>ETH Zürich</i>) Tunisie</p> <p>AMERIQUE DU NORD Canada (<i>Université de Laval, Québec; University British Columbia, Vancouver</i>) Etats Unis (<i>University of California Davis, CA; University of Cornell, NY</i>)</p> <p>AMERIQUE CENTRALE ET LATINE dont : Argentine Brésil (<i>University of São Paulo</i>) Colombie Costa Rica</p>	<p>AFRIQUE SUB-SAHARIENNE dont : Afrique de l'Ouest et du Centre Burkina Faso Cameroun Côte d'Ivoire Guinée Sénégal (<i>Université Cheikh Anta Diop, Dakar</i>)</p> <p>Afrique du Sud (<i>University of Pretoria</i>) Madagascar</p> <p>ASIE – ASIE DU SUD-EST dont : Chine (<i>Chinese Academy of Science, Beijing</i>) Indonésie Japon (<i>Université de Kyoto</i>) Malaisie Thaïlande (<i>Université Chulalongkorn, Bangkok</i>) Vietnam Singapour (<i>Nanyang Technological University</i>)</p>
--	---

* en italique : les institutions partenaires privilégiées par le consortium de MUSE



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



MUSE

Annexe 2

Outils de partenariats des organismes de recherche du consortium de MUSE existants à l'étranger (Modalité 2)

Retrouvez les outils de partenariats à l'étranger sur les sites internet des institutions membres du Consortium de MUSE, et notamment :

CIRAD : <http://www.cirad.fr/qui-sommes-nous/le-cirad-dans-le-monde>

CNRS : <https://www.cnrs.fr/derci/> > Rubrique « Coopération dans le Monde » > par zone géographique

INSERM : <https://www.inserm.fr/en/about-inserm/europe-and-international/inserm-in-europe-and-internationally-in-figures>

IRD : <https://www.ird.fr/l-ird-dans-le-monde>

Annexe 3

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET I-SITE « MONTPELLIER UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE »

La vision d'une planète aux ressources inépuisables arrive à son terme, et le monde doit apprendre à gérer durablement des ressources naturelles limitées. L'augmentation continue de la population accroît le besoin de production de biens et de services, faisant courir le risque d'une altération de la plupart des écosystèmes et de problèmes de sécurité alimentaire pour les populations les plus fragiles. En parallèle, la population affronte de nouveaux problèmes de santé dont certains peuvent être reliés à l'environnement ou relatives aux modes de vie (maladies vectorielles, maladies chroniques). Ce qui en résulte - perte de la biodiversité, changement climatique, perturbation du cycle de l'eau, changements dans l'utilisation des sols (urbanisation, déforestation, agriculture intensive), insécurité alimentaire et nutritionnelle, augmentation du nombre d'agents toxiques - pousse le monde à faire face à des défis qui sollicitent fortement la recherche pour trouver des solutions durables tels que : maladies émergentes pour l'humain, pour les plantes et les animaux, altération de la santé humaine, augmentation de la pression exercée sur les écosystèmes et l'environnement, gestion non durable des ressources naturelles provenant des systèmes agricoles, sylvicoles, forestiers et issus de la pêche, etc...

L'I-SITE «Montpellier Université d'Excellence » (MUSE) vise à répondre à trois défis interdépendants, alignés avec l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les objectifs du développement durable et l'accord de Paris sur le changement climatique : **(1) promouvoir une agriculture écologiquement innovante, contribuant à la sécurité alimentaire et à la qualité environnementale ; (2) encourager la transition vers une société gérant durablement ses ressources et son milieu ; (3) améliorer la santé humaine dans les environnements changeants.** Si ces trois défis concernent plus particulièrement les pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, situés dans les zones intertropicales et autour de la Méditerranée, ils concernent aussi toute la planète.

Les sciences traitant des objets relatifs à l'agriculture, à l'environnement, à la biodiversité, à la biologie et à la santé sont au cœur du projet. Pour chacune d'entre elles, en plus de soutenir les travaux au cœur des disciplines, MUSE doit transformer la manière dont nous travaillons et nous amener à construire de nouveaux ponts entre : l'agriculture et l'environnement afin d'adresser des perspectives d'agroécologie ; l'environnement et de la santé pour couvrir une nouvelle dimension de l'écologie de la santé ; la santé et l'agriculture, pour faire un lien entre conditions d'alimentation et conditions de bien-être, par exemple.

Afin d'atteindre cette ambition, MUSE connectera **les domaines clés ci-dessus avec la chimie, les sciences sociales, les sciences de la nature, les sciences formelles ou les sciences de l'ingénieur.** En effet, la chimie et le génie chimique sont essentiels à la réussite de notre projet, pas seulement parce qu'ils sont naturellement liés à la pharmacie, à la bio-santé ou à la biochimie des plantes, mais aussi parce qu'ils ouvrent de nouveaux horizons autour des matériaux bio-sourcés, de la décontamination des sols, du recyclage des matériaux ou du stockage de l'énergie.

MUSE favorisera une intégration plus forte des **sciences sociales** en s'appuyant sur les compétences de tous ses membres dans ce grand champ scientifique. Ces compétences permettront de renforcer notamment des domaines clés comme par exemple les aspects légaux et éthiques de la prévention des risques, l'équilibre entre développement économique et préservation des droits, ou encore la dimension économique des systèmes de santé, etc. Ces compétences permettront aussi la transformation d'innovations scientifiques en innovations sociétales par le développement de l'entrepreneuriat et d'approches de gestion adaptées.



La **bio-informatique**, les **bio-mathématiques** et la **bio-physique** sont également incontournables puisque les besoins en matière de modélisation et de traitement de données sont essentiels aux sciences de l'agriculture, de l'environnement et de la santé ou encore pour créer des outils permettant de développer des gouvernances pertinentes des ressources et écosystèmes. En outre, les attentes s'intensifient en matière de collecte d'information (**électronique**) ou d'assistance aux interactions environnementales ou humaines (**robotique**).

Par ces nouvelles approches, nous apporterons des ruptures scientifiques et des innovations industrielles ou sociétales dans les domaines de l'agriculture, de la santé humaine et de l'environnement. Ainsi, MUSE aura un **effet transformant ouvrant l'Université à de nouvelles opportunités de partenariats** avec le secteur public (et les politiques publiques) et avec le secteur privé (des startups aux grands groupes, mais aussi les ONG et fondations).

